

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : R-3934-2015

HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

Demanderesse

- et -

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC
(ci-après « AHQ »)

-et-

ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC
(ci-après « ARQ »)

Partie intéressée

AFFIRMATION SOLENNELLE

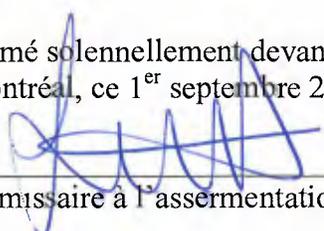
Je soussigné, **PIERRE-OLIVIER RAYMOND**, Directeur principal à l'Association des restaurateurs du Québec, exerçant ma profession au 6880, Louis-H. Lafontaine à Montréal, Québec, H1M 2T2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur principal à l'Association des restaurateurs du Québec;
2. J'ai pris connaissance de la Demande de statut d'intervenant de l'Association Hôtellerie Québec et de l'Association des restaurateurs du Québec datée du 20 août 2015;
3. L'Association des restaurateurs du Québec est en accord avec le contenu de cette demande et l'ensemble des considérations qui y sont exprimées;
4. Tous les faits allégués dans la présente affirmation solennelle sont vrais.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ :


PIERRE-OLIVIER RAYMOND

Affirmé solennellement devant moi
à Montréal, ce 1^{er} septembre 2015


Commissaire à l'assermentation pour le Québec # 211644

**Commissaire à l'assermentation
Pour tous les districts judiciaires
du Québec.**